

Vos questions / nos réponses

NBOC-DMT législation

Par [Gerad3](#) Postée le 17/11/2024 19:53

Bonjour, quel est la législation autour de la NBOC-DMT et la 5-MeO-DMT, 2 tryptamines au nom similaire à la molécule DMT qui est interdite ?

Mise en ligne le 20/11/2024

Bonjour,

Actuellement, la NBOC-DMT et la 5-MeO-DMT ne sont pas classées comme des stupéfiants en France.

Pour toute information en lien avec le statut légal des substances psychoactives, nous vous joignons en bas de page les liens vers les sites internet de Légifrance et celui de l'ANSM.

En attendant, si vous souhaitez des conseils ou avez d'autres questions, vous pouvez contacter nos écoutants par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit), tous les jours de 8h à 2h. Egalement par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Bien à vous

En savoir plus :

- [site Légifrance](#)
- [site ANSM](#)